

L'APPRENTISSAGE EN 3D

Une expo virtuelle propose de soutenir les futurs apprentis dans leur processus de transition entre l'école et le monde du travail



Jiyana Tassin

Faire l'expérience de l'apprentissage en entreprise, du premier jour de l'engagement jusqu'à l'obtention d'un diplôme, à travers son écran: voilà la démarche proposée par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) avec son exposition virtuelle 3D «Au cœur de l'apprentissage». Cette dernière – réalisée en collaboration avec le Collège du travail – se décline soit en une courte visite guidée résumant les thématiques inhérentes à la formation duale (comme le système suisse d'apprentissage, l'embauche ou encore le quotidien), soit en une déambulation libre. Initialement conçue pour être présentée en itinérance dans les salons des métiers et de la formation de Suisse romande, l'exposition, interactive, est aujourd'hui accessible depuis chez soi. «Cette initiative a directement à voir avec la situation délicate de la transition de l'école au tra-

vail liée à la pandémie. Avec l'absence de salons de métiers et la difficulté à trouver des stages, cette expo 3D permet par exemple d'ouvrir la discussion en classe pour préparer les choix professionnels», explique en substance la professeure Nadia Lamamra dans un récent communiqué. Et d'ajouter que le projet résulte de diverses recherches menées par l'IFFP sur les arrêts d'apprentissage, les parcours de transition et l'activité des formateurs en entreprise. Au travers de faits, de chiffres ou encore de points de vue d'apprentis et de formateurs, l'exposition donne la possibilité aux intéressés d'expérimenter le quotidien, les atouts mais aussi les difficultés et les défis de la voie de formation la plus suivie en Suisse.

FILMS ET JEU INTERACTIF

Dans le cadre de l'exposition «Au cœur de l'apprentissage», cinq films ont été tournés par la réalisatrice Katharine Dominicé. À la rencontre d'apprentis

et de formateurs, ces courts métrages donnent des clés pour mieux comprendre comment se transmit un métier, la manière dont on devient un professionnel. Les visiteurs peuvent encore, au fil de la visite, découvrir un jeu «Dans la peau d'un recruteur», qui permet aux élèves de se familiariser avec les modalités d'embauche des apprentis. L'exposition a été réalisée dans le cadre du programme AGORA du Fonds national suisse de la recherche scientifique et est également soutenue par la Loterie Romande, la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) et les fonds pour la formation professionnelle de divers cantons romands. Elle sera présente au Salon des métiers et de la formation de Lausanne et à la Cité des métiers de Genève en novembre 2021, ainsi qu'aux SwissSkills en 2022. ■

Visite virtuelle 3D sur:
expo-apprentissage.ch/visite-virtuelle

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE POPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Ouverture du secrétariat: vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois, de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

DÉMÉNAGEMENT

Le secrétariat d'Unia Sion a déménagé. Coordonnées complètes:
Syndicat Unia Région Valais,
place du Midi 21, case postale 2190,
1950 Sion 2 Nord.
Le numéro de téléphone reste le même.

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRE

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Nouveaux horaires jusqu'au 26 novembre.

Sierre: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir de 17h à 19h.

Sion: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir de 17h à 19h.

Martigny: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir de 17h à 19h.

Monthey: lundi, mercredi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRE

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France. Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

COMMUNIQUÉS

AVS 21: PARODIE D'ÉGALITÉ ET CAMOUFLET POUR LES FEMMES

Par pure idéologie et sans égard pour l'iniquité qui frappe les femmes en activité ou à la retraite, la majorité du Conseil national a voté par 126 voix contre 67 l'augmentation à 65 ans de l'âge de la retraite des femmes. L'Avivo (Association de défense et de détente des retraités), qui défend l'AVS depuis plus de 70 ans, est indignée par cette décision. Plus de 300 000 personnes avaient signé une farouche opposition à cette augmentation, comme d'ailleurs le peuple à plusieurs reprises. Car la réalité de la situation qui péjore les femmes au niveau des salaires et des rentes est incontestable.

Les complexes et alambiquées compensations décidées lors du débat ne calment pas la colère de l'Avivo qui soutiendra un référendum. L'Avivo n'acceptera pas non plus un bricolage qui mettrait en danger l'universalité du système de l'AVS.

On laisse croire que l'AVS court un danger depuis des lustres, alors que, depuis dix ans, le fonds AVS a été huit fois largement bénéficiaire. C'est dû au système exemplaire de l'AVS, sûr, transparent et solidaire. En revanche, le périlleux 2^e pilier qui accumule mille milliards de capital ne fait que baisser systématiquement les futures rentes.

L'Avivo préconise depuis longtemps que l'on glisse la part obligatoire de la LPP dans le 1^{er} pilier, l'AVS, tout en garantissant les droits acquis. Une solution simple mais peut-être trop solidaire pour les thuriféraires de l'augmentation de l'âge de la retraite? ■

Avivo

CHRONIQUE D'UNE FAILLITE ANNONCÉE

On assiste à une médiatisation sans précédent des violences exercées sur les requérants et les requérantes d'asile dans les centres fédéraux. Les journaux et la télévision en donnent ces jours une information soutenue, et non pas anecdotique, et le rapport d'Amnesty International en reçoit un écho rarement atteint dans l'espace public. Le directeur du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), Mario Gattiker, a été forcé de sortir de sa réserve et de répondre publiquement aux questions de plus en plus pressantes que posent les faits gravissimes révélés.

Malheureusement, ce qui se produit était prévisible. Quand l'annonce a été faite d'ouvrir ces centres, les organisations citoyennes de défense des requérants d'asile comme les milieux des Eglises protestante et catholique ont émis leurs inquiétudes: ces centres allaient soustraire la présence des requérants à la vue de la population, ils allaient les rendre invisibles, faire obstacle aux ONG qui leur apportent aide, écoute et une présence humanisante. Leur fonctionnement et l'encadrement des requérants d'asile laissaient craindre le pire. En un mot, ces centres allaient contribuer à la politique d'isolement des requérants d'asile.

La fonction des centres fédéraux d'asile est la même que celle de Frontex. Si Frontex vise à «externaliser» le contrôle migratoire aux frontières de l'Europe via le financement de camps aux conditions sanitaires déplorables et livrés aux violences policières ou à celles de leurs substituts privés, les centres fédéraux, eux, «internalisent» la gestion migratoire en gardant les migrants dans ce qui n'est autre que des camps inaccessibles au public, des espaces clos propices au non-droit.

Les requérants d'asile doivent vivre presque cinq mois dans les centres fédéraux. C'est long. La souffrance que cela génère pour des femmes, des hommes, des enfants, des personnes âgées est indigne de notre Etat de droit et des valeurs judéo-chrétiennes dont il se réclame. Alors qu'ils et elles espéraient enfin vivre hors de l'enfer en arrivant dans notre pays, cette souffrance les atteint comme une ultime et insoutenable épreuve après les douleurs et les dangers mortels qu'ils et elles ont dû affronter sur les chemins improbables de leur exil.

Il est temps de faire autrement: d'accompagnement social et moins de politique sécuritaire; construire la vie quotidienne dans les centres avec les requérants d'asile, acteurs de leur existence. La violence en serait désamorcée. ■

Commission protestante romande Suisses-Immigrés

COURRIER

OBsolescence PROGRAMMÉE

Tout au fond d'une armoire, au-dessus d'une pile de vieux draps, un coussin chauffant. Vieux. Il nous a été utile en de rares occasions au cours de notre longue vie. Peu pendant les premières décennies. Nous étions en bonne santé. Mais plus souvent ces vingt dernières années. Lorsqu'un mal de ventre ou un mal de dos nous fait souffrir, nous nous rappelons de son utilité. Tout dernièrement, pendant plusieurs jours, cela a été le cas. Nous l'avons ressorti de son vieux carton. Je l'ai posé sur mon fauteuil et me suis bien appuyé contre pendant de longues heures. Il m'a suivi dans mon lit et le mal a disparu.

Le remettant en place, mon épouse m'a prié de renforcer l'emballage qui le protège. J'y ai trouvé de vieux documents promotionnels pour la marque «SOLIS-3 chaleurs», l'adresse de la maison Henri Cavé à la place de la Riponne où il avait été acheté, un numéro de téléphone à cinq chiffres et, surtout, la date de l'achat. Ce coussin chauffant, acheté par mes parents le 27 décembre 1946, nous est encore utile. Il n'est pas employé tous les jours, mais tout de même... Nous utilisons encore aujourd'hui un objet fabriqué à la fin de la dernière guerre, époque où l'obsolescence programmée n'avait pas encore été inventée.

La logique capitaliste a vite compris que, si elle voulait gagner beaucoup d'argent et vite, fabriquer des objets «incroyables» n'allait pas arranger ses affaires. Sa production doit pouvoir être jetée le plus souvent possible, ne durer que ce que vivent les roses et se renouveler au rythme de la nature. Un client tous les ans, c'est infiniment plus rentable qu'un client toutes les trois générations. Que nous devons utiliser et jeter des matériaux fournis par un monde fini n'a jamais été le souci des maîtres de l'économie. Formés, voire «excités», par les célèbres écoles de commerce américaines, ils ont vite donné l'ordre aux inventeurs et aux techniciens de faire en sorte que les outils qui nous sont nécessaires, en cuisine, à l'établi, au garage, soient moins chers à l'achat qu'à la réparation. Ainsi s'envolent les chiffres d'affaires et les bénéfices. Ainsi s'effondre notre monde asphyxié. Saura-t-on demander pardon aux générations qui vont suivre et en souffrir, de ne s'être pas donné les moyens de produire plus intelligemment? D'avoir laissé faire les rapaces? De les avoir laissé contrôler autant la politique que l'économie? D'avoir acheté, tête baissée, leurs gadgets fragiles mais au design si flatteur? Le saura-t-on? ■

Pierre Aguet, Vevey